

POLIGNY Conseil municipal

Motion pour le maintien du service des impôts



Les élus veulent maintenir le service des impôts aux particuliers de Poligny. Photo Progrès/Jean-Luc BERÇOT

Vendredi 5 juillet, le maire de Poligny, Dominique Bonnet proposait au vote une motion pour le maintien du service des impôts aux particuliers.

Deux centres devraient fermer

L'État, dans le cadre d'une restructuration de ses services, envisage, sur les quatre centres du Jura (Poligny, Saint-Claude, Lons et Dole), la fermeture de deux centres, Saint-Claude et Poligny. Le maire désapprouve que le service des impôts soit fusionné avec celui de Dole et s'appuie sur la signature d'un bail pour une durée de neuf ans avec la DD-F I P (d i r e c t i o n

départementale des finances publiques), le 16 avril et demande que ce service soit assuré jusqu'en 2028. Dans le même temps, le maire approuve la création d'un service de gestion comptable à Poligny (destiné aux entreprises) pour la partie nord-est du département, et est également favorable à la création d'un nouveau dispositif MSAP (maison de services aux particuliers) à Poligny au sein du pôle administratif Cœur du Jura. Il demande, pour ce projet, qu'une concertation active soit lancée avec les services des impôts et avec le préfet du Jura pour valider les trois maisons MSAP (Arbois, Poligny, Salins).